

## Le problème nigérien

*Le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale s'est réuni le 8 octobre afin d'entendre les témoignages au sujet de la guerre et de la prétendue famine au Nigéria. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a assisté à la réunion le 10 octobre et a fait la déclaration suivante :*

Depuis deux jours le Comité consacre toute son attention au problème urgent et important de la situation actuelle au Nigéria et à la région du Biafra dans ce pays. Mes commentaires seront utiles, je l'espère, aux délibérations de votre Comité et mettront en lumière plus qu'il n'a été possible de le faire jusqu'à présent les principes qui ont guidé la politique et les décisions du Gouvernement relativement aux problèmes complexes de cette situation.

Je mentionnerai d'abord trois aspects fondamentaux de la question qui ont influé sur les décisions du Gouvernement.

En premier lieu, le Gouvernement partage entièrement la profonde inquiétude qui étreint le peuple canadien depuis quelques semaines en présence des événements qui se déroulent au Nigéria-Biafra.

Deuxièmement, la politique du Gouvernement à l'égard des problèmes du Nigéria a été formulée dans le contexte des excellentes relations qui existent depuis nombre d'années entre le Canada et le Nigéria. Ce pays, qui est une fédération de plusieurs peuples et l'une des nations les plus peuplées de l'Afrique, a obtenu son indépendance et est devenu membre du Commonwealth le 1<sup>er</sup> octobre 1960. Cet événement fut salué avec joie par le Canada et les autres pays du Commonwealth et fut le point de départ d'une ère de relations de plus en plus étroites. Les contacts entre le Canada et le Nigéria ont été nombreux et amicaux, fondés sur le respect entier et constant de la souveraineté de chacune de nos deux nations. Nous avons pu contribuer aussi au développement du Nigéria, qui a été non seulement reconnaissant de notre aide, mais à s'en employer avec efficacité. C'est à cause de ces relations que nous avons vu avec inquiétude la détérioration graduelle de la situation intérieure du Nigéria depuis deux ans et même plus.

En troisième lieu, la politique et les décisions du Gouvernement du Canada relativement à ce problème doivent être jugées dans le contexte général de la politique étrangère du Canada. Celle-ci englobe tous les pays africains aussi bien que les Nations Unies.

Un des principes des relations internationales repose sur la non-ingérence d'un pays dans les affaires internes d'un autre. La non-ingérence et l'intégrité territoriale sont des questions de la plus haute importance pour les nouveaux États africains, tout comme pour le Canada. Le sentiment des pays africains à cet égard a été confirmé de nouveau tout récemment par le vote d'une majorité écrasante des membres de l'Organisation de l'Unité africaine, représentés par